

ADDENDA

Identification			
<b>Dossier :</b> 1101385001	<b>Date de création :</b> 10/03/16	<b>Statut :</b> Ficelé	<b>Date de ficelage :</b> 10/03/24
<b>Unité administrative responsable</b>	Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Direction		
<b>Niveau décisionnel proposé</b>	Conseil municipal		
<b>Sommet</b>	-		
<b>Contrat de ville</b>	-		
<b>Projet</b>	-		
<b>Objet</b>	Adopter, en vertu de l'article 89 de la Charte de la Ville, le règlement modifiant le règlement autorisant la construction, la transformation et l'occupation du centre de tennis du parc Jarry.		
<b>Responsable :</b> Linda GÉLINAS	<b>Signataire :</b>		
<b>Inscription au CA :</b>	<b>Inscription au CE :</b>	<b>Inscription au CM :</b>	

Contenu

Tel que convenu entre l'équipe de la mise en valeur du territoire et du patrimoine et l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, les plans soumis au comité exécutif et au conseil municipal intègrent de nouvelles modifications afin d'alléger le projet suite aux recommandations du comité d'architecture et d'urbanisme.

Validation

<b>Intervenant et Sens de l'intervention</b>
<b>Autre intervenant et Sens de l'intervention</b>

<b>Responsable du dossier</b> Linda GÉLINAS Analyste - rédactrice <b>Tél. :</b> 514 872-3353 <b>Télécop. :</b> 514 872-1937	
---	--

Numéro de dossier : 1101385001